

COMMUNIQUE A DESTINATION DES PORTEURS DE PARTS DU FIP FRANCE ALTO

Le FIP France Alto a été créé le 15 décembre 2004 pour une durée de 9 ans, prorogeable par périodes successives d'un an sur proposition de la Société de Gestion.

Dans notre lettre d'information du deuxième trimestre 2012, nous vous informions de l'entrée en période de pré liquidation du fonds le 15 juin 2012.

Dans ce cadre, nous avons l'honneur de vous annoncer une première distribution de 30 euros par part A à l'automne 2012, soit une somme représentant 30% de votre prix de revient (hors droits d'entrée et hors avantage fiscal).

C'est la Société Générale, établissement dépositaire du FIP FRANCE ALTO, qui sera chargée de cette distribution. A ce titre, la Société Générale contactera prochainement votre teneur de compte ou vous-même afin de préciser vos coordonnées exactes en vue de cette distribution.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre aux questions que pourrait susciter ce communiqué.

Jean-François PAUMELLE
Directeur Général Délégué